

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Vol. 52e

LEVIS — MAI 1946

No 5

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES
de la
PROVINCE DE QUÉBEC

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 52e

LEVIS — MAI 1946

No 5

LE SOUS-CONSTRUCTEUR CRESSÉ

Sous l'ancien régime, les jeunes Canadiens n'avaient pas souvent l'occasion de faire valoir leurs capacités pour remplir des postes de commande. Toutes les charges un peu importantes de la colonie allaient à des Français venus de France. Il y eut, toutefois, des exceptions de temps en temps en faveur des nôtres. Quelques intendants se rendirent compte que les natifs du pays n'étaient pas inférieurs à leurs frères de là-bas et ils les aidèrent de leur mieux à obtenir des charges de quelque importance. M. Cressé, qui devint sous-constructeur de la Nouvelle-France, fut un de ceux qui furent ainsi protégés.

C'est en 1739 que le chantier de construction de Québec fut établi. M. Levasseur fut envoyé de France pour prendre la direction de cette entreprise nouvelle qui tenait tant au coeur de l'intendant Hocquart.

Le président du Conseil de Marine, en envoyant ici M. Levasseur, avait conseillé à M. Hocquart de mettre un jeune Canadien sous les ordres d'un chef de construction aussi expérimenté. Il apprendra ainsi à fond le métier de la construction navale, disait-il, et plus tard il fera profiter la colonie de son expérience.

M. Levasseur écrivait au président du Conseil de Marine, le 11 novembre 1746:

“M. Hocquart m’a fait part de vos ordres au sujet d’un jeune élève constructeur, mais j’avais déjà prévenu vos intentions depuis plusieurs mois et j’avais un jeune homme de famille qui vient de finir ses études que je faisais travailler dans un bureau. Il commence à bien faire des plans et à dessiner passablement. Il ne dépendra pas de moi qu’il ne parvienne, il a de la disposition et je compte le mener cet hiver dans le bois afin de le mettre au fait de la façon dont on procède dans les exploitations en ce pays. Quant aux appointements qu’il peut mériter, en ayant conféré avec M. l’intendant, il m’a paru vouloir vous demander pour lui 500 livres par an étant incapable de pouvoir vivre à moins, étant éloigné de sa famille qui est aux Trois-Rivières; de mon côté, il suffit que mes soins puissent vous être agréables pour que je ne les néglige point en sa faveur” (1).

Louis-Pierre Cressé de Courval était né à Québec le 8 avril 1728 du mariage de Claude Cressé de Courval, seigneur de Nicolet, et de Marie-Anne Lefebvre. Il avait manifesté dès son bas âge son goût et ses talents pour la construction maritime, et c’est afin de diriger son avenir de ce côté que son père l’avait envoyé à Québec où l’intendant Hocquart, bien disposé pour les Canadiens, lui donna un emploi dans ses bureaux en attendant de le mettre sous les ordres de M. Levasseur.

Le 13 mars 1747, le président du Conseil de Marine répondait à M. Levasseur :

“Il (M. Hocquart) m’a rendu compte du choix que vous avez fait du fils du sieur Cressé pour l’élever dans la construction, et je suis persuadé que vous donnerez des soins particuliers à lui faire faire des progrès dans cet art. Je lui ai procuré un ordre qui l’établit aide constructeur avec 30 livres d’appointements par mois comme M. Hocquart l’a proposé” (2).

M. Levasseur n’était pas de ceux qui croient que les coloniaux sont inférieurs aux gens de la mère patrie et pendant tout le temps qu’il passe dans la Nouvelle-France il ne cesse d’encourager et d’aider le jeune Cressé. Presque toutes

(1) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 86.

(2) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 85.

ses lettres au président du Conseil de Marine ont un bon mot pour le sous-constructeur Cressé.

Le 10 octobre 1747, M. Levasseur écrivait au président du Conseil de Marine :

“Le jeune Cressé que j’élève dans la construction et qui est actuellement en état de mener un chantier sous mes yeux est charmé d’être au service du Roi mais il s’est vu déchu des appointements de 500 livres par an que M. Hocquart lui avait fait espérer qu’il était convenu avec moi de vous proposer à sa faveur. J’espère que vous voudrez bien faire attention qu’il ne saurait vivre éloigné de sa famille avec 360 livres étant obligé de payer 400 livres pour sa seule pension. Il ose se flatter de votre bonté pour lui à cet égard et n’en travaille pas avec moins d’envie pour se mettre en état de répondre à ce que vous attendez de lui” (3).

Pendant son séjour de quelques semaines en France en 1753-1754, M. Levasseur tenta d’améliorer le sort du sous-constructeur Cressé. Dans un mémoire daté de Versailles le 27 février 1754, il disait au président du Conseil de Marine :

“Je reçus ordre de la cour, en 1746, de choisir un jeune canadien bien né pour l’élever dans la construction. J’avais prévu cet ordre et dès l’année précédente j’avais fait choix du sieur Cressé. Il lui fut expédié un brevet d’aide-constructeur l’année suivante, et depuis ce temps il sert avec distinction et s’est rendu assez capable pour que je lui aie confié la conduite de la frégate que j’ai mise sur le chantier avant mon départ. J’espère que le témoignage que je rends de sa capacité lui mériteront un brevet de sous-constructeur. M. Bigot doit en avoir écrit dès l’année dernière, ce jeune homme n’est plus en état de subsister avec 480 livres d’appointements qu’il a. Avant l’incentie des Trois-Rivières, où le peu de bien qu’avait son père a été brûlé, il en recevait du secours mais cet accident l’en a privé. Sans les bontés de la cour, il serait obligé de chercher un autre parti pour vivre et le service y perdrait. Ce jeune homme étant en état de faire des découvertes dans les bois, y étant déjà venu plusieurs fois avec moi et de construire par lui-même si quelqu’accident me mettait hors d’état de le faire; d’ailleurs, je ne puis suffire seul en ce pays, ne pouvant être dans les forêts et dans le port.

(3) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 89.

“Il se flatte ainsi que moi de son avancement, et que la cour voudra bien faire attention que 480 livres ne peuvent le faire vivre en Canada où, le moindre maître charpentier entretenu et sous ses ordres a 900 livres d’appointements. Il serait triste pour moi que les soins que je me suis donnés par ordre de la cour, et le temps de ce jeune homme fussent perdus. J’espère qu’on voudra bien lui accorder la grâce qu’il semble mériter par son assiduité et sa capacité, étant très en état de me seconder dans le service où ma santé que j’y ai trop prodiguée commence à exiger quelques secours” (4).

En 1757, lorsque le gouvernement du Roi décida de discontinuer la construction des vaisseaux de guerre dans la colonie, le gouverneur de Vaudreuil suggéra au ministre de placer MM. Levasseur et Cressé dans un port de France pour y continuer leur utile travail. Le 10 février 1758 le ministre répondait à M. de Vaudreuil :

“Je n’oublierai pas non plus le sieur Cressé, sous-constructeur. Il n’a qu’à continuer à s’appliquer et à donner des preuves de sa capacité et de son zèle pour le service. Je lui en procurerai volontiers la récompense sur les témoignages que vous m’en rendrez” (5).

De nouveau, le 8 février 1759, le ministre informait MM. de Vaudreuil et Bigot qu’il placerait M. Cressé en France dès que son travail ne serait plus nécessaire dans la colonie.

Le 30 octobre 1758, M. Levasseur informait le ministre que M. Cressé était allé au lac Ontario construire deux goélettes portant dix canons de 12 chacune.

De fait, pendant les années 1758 et 1759, M. Cressé fut continuellement employé à surveiller la construction de petits navires nécessaires à la défense des postes avancés de la frontière canadienne limitrophe des colonies anglaises.

Après la chute de Québec puis quand toute la colonie fut passée aux Anglais, M. Cressé, malgré les promesses du ministre de le placer avantageusement dans un port de France, préféra rester dans la colonie.

(4) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 99.

(5) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 107.

Le 25 septembre 1754, M. Cressé s'était fait accorder par MM. Duquesne et Bigot une seigneurie de deux lieues de front sur trois lieues de profondeur, "à prendre au bout de la profondeur du fief de la Baie-du-Febvre". Il s'occupa de développer cette seigneurie tout en employant une partie de son temps à aider son père à coloniser sa seigneurie de Nicolet. D'après l'abbé Jos-Elz. Bellemare, c'est M. Cressé qui construisit et exploita jusqu'à sa mort l'important moulin banal de la seigneurie de Nicolet.

M. Cressé se donna tant de misères pour la construction de ce moulin qu'il tombe malade et décéda aux Trois-Rivières le 25 juin 1764, à l'âge peu avancé de trente-six ans.

M. Cressé signait ordinairement "Cressé". Devenu seigneur en 1754, il ajouta à son nom de Cressé celui de Courval.

P.-G. R.

LA FAMILLE AMYOT DE VINCELOTTE

(suite et fin)

M. Gaillard fut nommé, le 5 mai 1710, pour remplacer M. Hazeur. M. Riverin eut pour successeur, le même jour, M. Martin Chéron. On ignore pour quelle raison M. Amyot Vincelotte fut laissé de côté. Il avait pourtant plus de titres à cette charge importante que M. Chéron.

Dans l'été de 1727, un bon nombre d'habitants du gouvernement de Québec furent détachés pour aller en guerre à Chouaguen. Comme les hommes manquaient pour faire la récolte, l'intendant Dupuy, après avoir pris l'avis du gouverneur de Beauharnois, décida que les habitants qui à cause de leur âge, de leur santé ou pour d'autres raisons avaient été exemptés de servir, devraient prêter la main aux récoltes de ceux qui étaient absents pour le service du roi. M. Amyot Vincelotte, qui était commandant des milices de la côte du sud, fut chargé par l'intendant, le 3 juillet 1727, de tenir la main à son ordonnance (1).

(1) Ordonnances des Intendants, cahier 12 A.

M. Amyot Vincelotte qui ne s'entendait pas du tout avec M. Couillard de Lespinay, son beau-père, dépensa une partie de la petite fortune que lui avait donné ses courses et l'exploitation de sa seigneurie à soutenir contre lui des procès qui durèrent plusieurs années et n'aboutirent à rien.

Charles-Joseph Amyot Vincelotte décéda à Québec le 9 mai 1735.

Enfants:

Il avait épousé à Montréal le 19 février 1691, Marie-Gabrielle-Elisabeth du Hautmesny, fille de Jean-Vincent-Philippe du Hautmesny et de Catherine Lambert de Bausy (1).

Elle décéda au Cap-Saint-Ignace le 19 avril 1749, à l'âge de 75 ans.

1° Joseph Amyot de Vincelotte né à Saint-Thomas de Montmagny le 5 mars 1692 et décédé à Québec le 28 mars 1692.

2° Marie-Geneviève Amyot de Vincelotte née à Québec le 28 septembre 1693. Mariée à Québec, le 28 décembre 1718, à Jean-Jacques Richard marchand, fils de Pierre Richard et de Marthe-Élisabeth Couaillé de Maise, diocèse de Xaintes, en Saintonge (2). M. Richard décéda à Québec le 15 octobre 1723. Le 9 juillet 1720, Son Altesse Sérénissime le grand amiral de France avait donné une commission à M. Richard comme receveur de ses droits au port de Québec. Madame Richard décéda à son tour, à Québec, le 4 avril 1735. De son mariage avec M. Richard elle avait eu trois enfants dont deux moururent en bas âge. Le troisième, Marie-Elisabeth, fit profession au monastère des Ursulines de Québec sous le nom de Mère Saint-Augustin. Elle décéda le 14 février 1798, à l'âge de 77 ans, après avoir rempli une carrière toute d'abnégation et d'édification (3).

3° Joseph-Jean-Baptiste Amyot de Vincelotte né à Québec le 10 mai 1697. Il suivit la carrière qu'avait exercée son père et fut un habile capitaine de navire. Voyageant entre le Canada et la Martinique, M. Amyot Vincelotte fi-

(1) Contrat de mariage devant Antoine Adhémar, notaire à Montréal, le 18 février 1691.

(2) Contrat de mariage devant Pierre Rivet, notaire à Québec, le 15 novembre 1718.

(3) *Les Ursulines de Québec*, vol. III, p. 394.

nit par épouser une française de la Martinique, Marie-Victoire-Françoise Desmorandière. M. Amyot Vincelotte décéda à la Martinique un peu avant 1754. Il laissa plusieurs enfants.

Le 11 septembre 1754, sa veuve, par son procureur, maître Barolet notaire à Québec, abandonnait tous les droits qu'elle-même et ses enfants pouvaient avoir sur le fief et seigneurie de Vincelotte à Jean-Gabriel Amyot Vincelotte du Hautmesny, son beau-frère, pour la somme de mille livres.

La famille Amyot Vincelotte s'est-elle perpétuée à la Martinique? Nous l'ignorons.

4° Ignace-François Amyot de Vincelotte de Saint-Ignace né à Québec le 9 juin 1698.

M. Amyot Vincelotte de Saint-Ignace s'établit à la Martinique.

Le 8 août 1742, de passage à Québec, il vendait à Louis Fornel, négociant à Québec, tous les droits qui pouvaient lui appartenir dans un emplacement situé à Québec, place du Marché.

M. Amyot Vincelotte de Saint-Ignace vendit à son frère, Jean-Gabriel Amyot Vincelotte du Hautmesny tous ses droits dans le fief et seigneurie de Vincelotte.

5° François-Charles Amyot de Vincelotte né à Québec le 31 août 1699 et décédé à Saint-Thomas de Montmagny le 24 mars 1770.

6° Louis Amyot de Vincelotte né à Québec le 27 mai 1702. Décédé avant 1735.

7° Anonyme né et décédé au Cap Saint-Ignace le 7 avril 1704.

8° Charles Amyot des Iles né au Cap-Saint-Ignace le 9 avril 1705 (1) Il embrassa la carrière de marin. Voyageant continuellement entre la France et le Canada, il finit par s'établir à La Rochelle où il épousa, le 20 août 1744, Anne Roy, fille de feu Léonard Roy et de Jeanne Beau. La même année, M. Amyot des Iles devenait fermier du prieuré simple de Notre-Dame de la Couronne à Arvert. Il décéda le 2 mars 1750 (2). Sa descendance existe peut-être encore en France.

(1) Baptisé à L'Islet.

(2) *Bulletin des Recherches Historiques*, année 1927, p. 366, article de Aégidius Fauteux.

9° Pierre Amyot de Mandeville né à Québec le 10 septembre 1706. En 1720, à l'âge de quatorze ans, le jeune Amyot entraît au séminaire de Québec. Cinq ou six ans plus tard, il passait en France et, grâce à la protection de Mgr de Mornay, évêque de Québec, entraît au séminaire des Missions Etrangères de Paris. Le chanoine Pierre Hazeur de L'Orne écrivait de Paris, en 1732, à son frère également membre du chapitre de Québec: "M. Vincelotte prend le sous-diaconat dans les quatre temps du carême. Il s'est donné bien du mouvement pour en venir jusque-là (1). M. Lyon a écrit à feu et à sang contre lui. Cela n'a pas empêché M. de Mornay de passer par dessus tout et de lui rendre la justice qui lui est due. Il demeure au Séminaire des Missions Etrangères" (2).

M. Amyot de Mandeville fut aussi ordonné prêtre par Mgr de Mornay.

En 1742, l'abbé Amyot de Mandeville était aumônier de l'Hôpital des Incurables, à Paris.

Le 21 février 1780, M. Amyot de Mandeville remettait au séminaire de Paris, pour le séminaire de Québec, "trois cents livres en pur don en reconnaissance des peines que lui a données son éducation et autres avantages qu'il en a reçus".

M. Amyot Mandeville ne revint pas au Canada.

Il mourut chanoine de Troyes.

10° Gabriel-Jean Amyot de Vincelotte du Hautmesny né à Québec le 30 septembre 1707, qui continua la lignée des Amyot de Vincelotte.

11° Jean-Baptiste Amyot de Vincelotte né au Cap Saint-Ignace le 19 septembre 1710 et décédé au même endroit le 4 octobre 1710.

12° Jean-Baptiste Amyot de Vincelotte né au Cap Saint-Ignace le 8 décembre 1714. Nous avons peu de renseignements sur lui (3). Nous savons que le 24 septembre 1742 il vendait à Louis Fornel, négociant à Québec, tous les

(1) M. Lyon de Saint-Féréol, supérieur du séminaire de Québec.

(2) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XVI, p. 227.

(3) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vol. I, p. 7) fait établir M. Amyot Vincelotte à Michillimakinac. Il lui fait aussi épouser une sauvagesse et lui donne une nombreuse famille. Il a confondu Joseph-Jean-Baptiste Amyot Vincelotte avec un autre Amyot.

droits qu'il pouvait avoir dans un emplacement situé place du Marché à Québec (1). Nous voyons ailleurs qu'il décéda avant 1744. Il avait épousé à L'Islet, le 26 mars 1738, Marie-Charlotte Rousseau, fille de Martin Rousseau et de Marie-Élisabeth Thibault (2). Du mariage Amyot de Vincelotte-Rousseau naquirent :

1° Jean-Baptiste Amyot de Vincelotte né au Cap Saint-Ignace le 2 octobre 1738. Il vivait encore en 1755.

2° Joseph-Lambert Amyot de Vincelotte né au Cap Saint-Ignace le 27 octobre 1740 et décédé au même endroit le 3 décembre 1755.

3° Joseph-Marie Amyot de Vincelotte né au Cap Saint-Ignace le 20 juillet 1742 et décédé au même endroit le 23 décembre 1755.

4° Marie-Geneviève Amyot de Vincelotte née au Cap Saint-Ignace le 16 mars 1744, et décédée avant 1755.

Gabriel-Jean Amyot Vincelotte du Hautmesny

Né à Québec le 30 septembre 1707.

M. Amyot Vincelotte du Hautmesny s'établit dans sa seigneurie de Vincelotte dès son mariage et y vécut toute sa longue existence. La vie publique n'eut jamais d'attraits pour lui. Il s'occupa de faire fructifier ses terres.

On doit cependant regretter les misères qu'il créa à son curé et à son évêque lorsqu'il fut question de doter la paroisse du Cap Saint-Ignace d'une nouvelle église.

En 1744, l'église construite dans le fief Gamache, qui faisait partie de la paroisse du Cap Saint-Ignace, s'éboulaît avec la côte, dans le fleuve Saint-Laurent.

Deux années plus tard, en 1746, les habitants du fief Gamache, construisaient, douze arpents plus haut, un presbytère en pierre pour servir d'église temporaire.

M. Amyot Vincelotte du Hautmesny qui en sa qualité de seigneur haut-justicier du fief Vincelotte, seigneurie principale de la paroisse du Cap Saint-Ignace, ayant toujours prétendu que l'église paroissiale devait être construite dans

(1) Acte de DuLaurent, notaire à Québec, 24 septembre 1742.

(2) Elle se remaria à L'Islet, le 26 novembre 1744, à Joseph Gaudreau, et décéda au Cap Saint-Ignace le 15 décembre 1755.

sa seigneurie, avait fait don dans ce but, à la fabrique, le 15 juillet 1745, d'un terrain de huit arpents en superficie dans l'anse à Gilles. Il avait acheté ce terrain de Jean Bossé et de Jacques Rodrigue.

Poussés par leur seigneur, les habitants de Vincelotte se mirent eux aussi, à bâtir un autre presbytère sur ce terrain de l'anse à Gilles.

Mgr de Pontbriand, ami de la paix et de la concorde, après avoir mûrement pesé les choses et afin d'éviter un plus grand mal, donna ordre à M. Curot, curé du Cap Saint-Ignace, de prendre sa résidence dans le presbytère de l'anse à Gilles.

Mgr de Pontbriand comptait sans l'entêtement inconcevable des habitants de Vincelotte et de Gamache. Le choix du site de l'anse à Gilles amena de nouvelles difficultés entre les censitaires des deux seigneuries qui durèrent près d'un quart de siècle.

En 1772, Mgr Briand, pour mettre fin à cette guerre intestine et tâcher de contenter les paroissiens des deux fiefs de Vincelotte et de Gamache, fixa la place de l'église sur les confins ouest de la seigneurie Vincelotte (1).

Le curé Hingan, qui desservait depuis quatre ans la chapelle temporaire du Cap Saint-Ignace, fut chargé d'exécuter le décret de Mgr Briand et de bâtir la nouvelle église.

"Quand l'église de Saint-Ignace, lui écrivait Mgr Briand, sera prête et que le cimetière sera alors, vous bénirez l'un et l'autre, alors vous ferez dans cette paroisse toutes les fonctions curiales et vous y direz la messe toutes les trois semaines, c'est-à-dire, le premier dimanche à l'Islet, le deuxième à Saint-Ignace, le troisième à Saint-Jean; vous y ferez les enterrements."

Cette décision pourtant bien juste de Mgr Briand ne plût pas à M. Amyot Vincelotte du Hautmesny. C'est ce que nous pouvons conclure d'une lettre de l'évêque de Québec au curé Hingan.

"Au sujet de M. Vincelotte, écrivait-il, il n'a pas le droit de me faire de procès: qu'il le fasse aux paroissiens qui, depuis 26 ans, ne veulent pas bâtir leur église, qu'il les fasse

(1) Précisément à l'endroit où se trouve l'église actuelle du Cap Saint-Ignace.

condamner à exécuter l'ordonnance du prélat, mon prédécesseur, je n'y mettrai point d'opposition. Je ne l'ai pas soutenue: 1° par esprit de paix, croyant que les esprits se tranquilliseront et se réuniraient; 2° parce que je voulais ôter aux Gamache toute occasion de chicane en la mettant au milieu de la paroisse, selon les canons et les lois civiles; 3° je n'ai consenti à rendre mon ordonnance qu'après une requête sigée de deux, plus que la moitié, selon les lois. Ainsi je ne vois pas sur quel fonds il peut appuyer son procès; 4° je ne l'ôte pas de sa seigneurie; 5° il n'est pas bien sûr que l'ordonnance de Mgr de Pontbriand, contre laquelle l'on a toujours réclamé, soit jusqu'ici demeurée dans sa force, et jamais elle n'a été bien soutenue par le civil. Ainsi ne craignez pas, mon cher Hingan, et laissez le faire. Tous ses cris, ses murmures et paroles peu respectueuses ne m'épouvantent point, ne m'aigrissent point contre lui et ne me feront pas faire la moindre démarche qui puisse lui nuire. Si j'avais voulu y consentir, les autres auraient déjà, à eux seuls, bâti l'église, au moins ils me l'ont demandé plusieurs fois. S'ils l'avaient fait, il perdrait pour toujours *son droit*, car vous connaissez assez les habitants pour juger que tous les autres, trouvant la besogne facile, ne se seraient pas pressés d'en bâtir une seconde, et que peu après ils s'y seraient rangés. Voilà le service que je lui rends, il ne m'en a pas d'obligation."

Le curé Hingan suivit les ordres de son évêque. La nouvelle église fut bâtie en 1772 et ouverte au culte en 1773.

M. Amyot Vincelotte du Hautmesny, battu de ce côté, essaya de se reprendre ailleurs. Comme le terrain de l'anse à Gilles qu'il avait donné pour la construction d'un presbytère en 1745 changeait de destination, il en reprit possession sans plus de cérémonies. Avertissement, défense, sommation de la Fabrique ne purent l'arrêter. On se décida alors d'avoir recours aux tribunaux. Le 29 avril 1775, la Cour le condamnait à remettre à la fabrique du Cap Saint-Ignace le terrain de l'anse à Gilles avec les bâtisses dessus construites. Il était de plus condamné à payer à la fabrique à dire d'experts, les dommages causés par sa jouissance induite d'une propriété qui ne lui appartenait plus,

Ce procès coûta au seigneur de Vincelotte la jolie somme de 1896 livres (1).

M. Amyot Vincelotte du Hautmesny aurait pu, disons-le, occuper sa vigoureuse vieillesse à une besogne plus utile qu'à celle de créer des misères à son curé et à son évêque. Mais, n'oublions pas, pour l'excuser un peu, que ses ancêtres venaient d'un pays très rapproché de la Normandie et qu'il avait encore dans les veines quelques gouttes de ce sang normand si chaud et si processif.

Quoi qu'il en soit, la leçon fut salutaire et le seigneur de Vincelotte, rentrant en lui-même, ne fit plus aucune misère à son curé.

M. Amyot Vincelotte du Hautmesny décéda au Cap-Saint-Ignace le 14 juillet 1795, à l'âge patriarcal de 87 ans et 9 mois.

Il avait épousé, à Québec, le 7 novembre 1741, Marie-Anne La Coudray, fille de Jean-Baptiste La Coudray et de Catherine Gautier (2).

Elle décéda au Cap Saint-Ignace le 12 mars 1781, à l'âge de 75 ans.

En secondes noces, à Saint-Thomas, le 3 octobre 1786, M. Amyot Vincelotte du Hautmesny épousa Marie-Genève Alliez, veuve de Jean-Baptiste Couillard, seigneur de la Rivière-du-Sud (3).

Du premier mariage de M. Amyot Vincelotte du Hautmesny étaient nés :

1° Marie-Anne-Elisabeth Amyot de Vincelotte de Hautmesny née au Cap Saint-Ignace le 19 septembre 1742.

Mariée au même endroit, le 11 avril 1768, à Joseph Godefroy de Normanville, ancien officier des troupes du détachement de la marine, veuf de Marie-Josephte Bolvin, et fils de feu Louis Godefroy de Normanville et de défunte Marguerite Lemaitre (4).

2° Marie-Anne-Catherine Amyot de Vincelotte du Hautmesny née au Cap Saint-Ignace le 1er septembre 1743. Ma-

(1) L'abbé N.-J. Sirols, Monographie du Cap Saint-Ignace, p. 39.

(2) Contrat de mariage devant Dulaurent, notaire à Québec, le 5 novembre 1741.

(3) Elle se remaria en troisièmes noces à Pierre Marcoux, juge de paix.

(4) Pour leurs enfants voir notre *Famille Godefroy de Tonnancour*, p. 106.

riée au même endroit, le 8 avril 1771, à Charles-Denis Riverin, fils de Jean-Joseph Riverin et de Charlotte Guillimin.

Madame Riverin décéda au Cap Saint-Ignace le 11 mars 1779 (1).

3° Marie-Catherine Amyot de Vincelotte du Hautmesny née au Cap Saint-Ignace le 17 septembre 1745.

Décédée au même endroit le 21 décembre 1767.

JEAN SOUCY-DIT-LAVIGNE

Sur le rôle des soldats du régiment Carignan-Salière, qui se sont fait habitants de Canada, en 1668, on voit le nom d'un nommé *Lavigne*, dans la compagnie Grandfontaine (1^a), arrivée au pays avec M. de Salière lui-même, le 17 août 1665 (1^b), compagnie dont avait aussi fait partie Pierre Bécard de Grandville, en qualité d'enseigne (1^c) probablement jusque dans l'automne de 1667 (1^d).

Jean Soucy-dit-Lavigne et Jeanne Savonet (sic), son épouse, étaient rendus à l'Île-aux-Oies, avant que les seigneurs Dupuy et Bécard de Grandville ne s'y établissent eux-mêmes. Ces époux y passèrent assurément l'hiver de 1670-71, puisqu'*Anne, née le 5 septembre 1670, fille de Jean Soucy-dit-Lavigne et de Jeanne Simonnet* (2), habitants de l'Île-aux-Oies, avait été baptisée le 15 du même mois (3), par l'abbé Thomas Morel, missionnaire, qui inscrivit l'acte à la Sainte-Famille, I.O.

Ce Jean Soucy-dit-Lavigne devait être l'ancien soldat surnommé *Lavigne* au régiment, qui avait été licencié en 1668. Il avait sans doute décidé de s'établir à l'Île-aux-Oies, sur l'instance de Pierre Bécard de Grandville, enseigne dans la même compagnie, qui allait bientôt se fixer lui-même dans son fief. Peut-être Lavigne passa-t-il l'hiver de 1668-69 à l'Île-aux-Oies, car Bécard s'était justement porté acquéreur de la petite île-aux-Oies, le 16 octobre 1668 (greffe Le-Compte).

(1) M. Riverin se remaria à Québec, le 3 février 1783, à Louise Gauvreau.

En tous cas, Jean Soucy-dit-Lavigne avait épousé Jeanne Savonet (ou Sauvenier) dès 1668, ou plus vraisemblablement en 1669, puisqu'Anne, née le 5 septembre 1670 (3), paraît avoir été le premier enfant de cette famille. Mgr Tanguay n'a pas retracé l'acte de mariage de ces époux; et nous n'avons pas été plus heureux quant à leur contrat de mariage éventuel.

Pierre, le deuxième enfant des époux Soucy, naquit à l'Ile-aux-Oies, le 13 avril 1673, et fut baptisé par l'abbé Morel, le 16 du même mois (registre de Québec). Le troisième enfant, Marie-Anne, née à l'Ile-aux-Grues, le 15 février, fut aussi baptisée par l'abbé Morel à cet endroit, le 26 avril 1675 (registre de Québec). Le quatrième et dernier enfant, Guillaume, né le 5 avril 1677, fut baptisé le 1er mai suivant. L'acte de baptême mentionne que les parents sont de l'Ile-aux-Grues (registre de Québec).

Depuis quelques années déjà, ces époux étaient, en effet, bel et bien fixés à l'Ile-aux-Grues, puisque dès le 17 juillet 1674 (greffe Becquet), Pierre Bécard de Grandville avait concédé à l'Ile-aux-Grues, une terre de six arpents de front, à Pierre Michel (Michaud), bornée à Pierre Terrienne et à Jean Soucy-dit-de-la-Vigne.

Jean Soucy décéda en 1679 au plus tard, puisque Jeanne Sauvenier (1647-1721), veuve de Jean Soucy-dit-Lavigne, et fille de Jacques et d'Antoinette Babilotte, de Paris, convola en deuxième mariage à l'Islet, le 22 août 1679, avec Damien Bérubé, qui décéda en 1688. Ce dernier vint-il demeurer à l'Ile-aux-Grues sur la terre du premier mari de sa femme? La chose n'est pas probable, car non seulement leur mariage eut lieu à l'Islet, mais l'acte de baptême de leur premier enfant, Marguerite Bérubé, en date du 15 décembre 1680, se trouve aussi dans cette paroisse.

Au recensement de 1681, les époux Bérubé sont d'ailleurs établis dans la seigneurie de la Bouteillerie, c'est-à-dire à la Rivière-Ouelle. *Damien Béruby, maçon, a 30 ans, Jeanne Savoné, sa femme, 34.* Ils ont cinq enfants, dont quatre issus du mariage précédent de l'épouse: Anne (Soucy), 10 ans; Pierre (Soucy), 9 ans; Marie (Anne Soucy), 7 ans; Guillaume (Soucy), 6 ans; et Jeanne (Marguerite Bérubé), 1 an. Damien Bérubé avait alors dix arpents en culture,

nourrissait six bêtes à cornes et possédait un fusil. Trois autres enfants de cette famille ont dû naître entre 1681 et 1684, dont Mgr Tanguay n'a pas retracé les actes de baptême.

Jeanne Savonet, veuve de Damien Bérubé, décédé en 1688, convola une troisième fois, à la Rivière-Ouelle, le 7 novembre 1692, avec François Miville, veuf de Marie Langlois. Leur contrat de mariage porte la date du 31 octobre 1692, au greffe de Me François Genaple, notaire de Québec. François Miville fut inhumé à la Rivière-Ouelle, le 24 novembre 1711. Son acte de sépulture lui donne environ 80 ans. Jeanne Savonet survécut dix ans à son troisième mari et décéda vraisemblablement à la Grande-Anse à l'âge d'environ 74 ans. Elle fut inhumée à la Rivière-Ouelle, le 12 mars 1721.

Le surnom de Jean Soucy, c'est-à-dire: *Lavigne*, ne s'est pas maintenu. Pierre Soucy (1673-1760), qui épousa vers 1699, Elizabeth-Ursule Fonquereau (1679-1759), est l'ancêtre de nos nombreuses familles Soucy de la région du Bas du fleuve. L'aveu et dénombrement, rendu le 5 mars 1723, par Pierre Ruelle d'Auteuil, sieur de la Mallotière, pour le fief et seigneurie de la Pocatière (4), nous permet de constater que son fils aîné, Pierre Soucy (1702-64) possédait alors une terre de quatre arpents de front à cet endroit, sur laquelle il n'y avait qu'un arpent de terre en valeur, et qu'il n'habitait pas encore. Il épousa Jeanne Michaud au cours de la même année.

LÉON ROY

(1) *Le régiment de Carignan* (1925), par MM. Régis Roy et Gérard Malchelosse, (a) p. 92; (b) p. 67; (c) p. 71; et (d) p. 83.

(2) Latour-dit-Simonnet, selon Mgr Tanguay, Vol. I, p. 352. Jean Cordeau-dit-Deslauriers épousa à Québec, le 17 novembre 1659, Catherine Latour-Simonnet, née vers 1638, et qui fut inhumée à la Sainte-Famille, I.O., le 4 février 1678. Mgr Tanguay ne mentionne pas les noms des pères et mères de ces époux, non plus que l'acte de mariage; mais leur contrat de mariage, au greffe Audouard, à la date du 9 novembre 1659, porte que Jean Cordeau-dit-Deslauriers était le fils de Bastien et de Lubine Chappellière, de la paroisse d'Anjou, dans la province de Beausse; et que Catherine de la Tour était la fille de François, maître chirurgien, à Paris, et de Catherine Charlay, de la paroisse Saint-Eustache de Paris. Catherine Simonnet-dit-Latour n'a apparemment aucun rapport avec Jeanne Savonnet, épouse de Jean Soucy-dit-Lavigne.

(3) *Le Dictionnaire Tanguay*, Vol. I, p. 551, donne l'année 1671, mais c'est bien à la date du 15 septembre 1670 que se trouve cet acte.

(4) Aveux et dénombrements, régime français, cahier I, folio 34, (conservés aux Archives de la Province de Québec).

PREMIERS MÉDECINS CANADIENS-FRANÇAIS
DIPLOMÉS HORS DU CANADA

La question a déjà été posée: "Quels sont les médecins canadiens-français qui ont été les premiers à recevoir leur diplôme de docteur hors du Canada?"

Pour l'instant nous ne relevons que les suivants:

Pierre Beaubien (1796-1881) — Fit ses études de philosophie et de médecine à Paris et y subit son examen pour le doctorat en 1822. Après un séjour en France, il revint au Canada en 1827 et on le nomma professeur à l'école de médecine de Montréal ainsi que médecin à l'Hôtel-Dieu.

(Ahern, "Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas Canada", p. 39).

Sir Étienne Pascal Taché (1748-1865) — Il commença des études médicales à Québec puis se rendit aux États-Unis et y fut reçu médecin. En 1819, il était de retour au pays et il exerçait sa profession quand la politique l'accapara pour en faire un de nos hommes publics des plus marquants.

(Ahern, "Notes, etc.", p. 327).

Jean-Baptiste Meilleur (1796-1878) — Après sa rhétorique, il alla étudier aux États-Unis et ce fut là qu'il reçut son diplôme de médecin, le 14 décembre 1825. De retour au Canada, il pratiqua quelque temps puis s'intéressa aux questions scolaires. Sa carrière à partir de 1832 est généralement connue. Après avoir été surintendant de l'instruction publique, il fut directeur des postes à Montréal, etc. (*Echo de St-Justin*, 1936).

Dr G.-H. Desjardins, né en 1848 — Enrôlé zouave en 1868, il fut admis à l'Université de Rome, "La Sapienza" où il termina ses cours de médecine commencés à Montréal. Reçut en Italie son diplôme de docteur en chirurgie en 1870. Revenu en Amérique il se livra, aux États-Unis puis au Canada, à la spécialité des yeux, du nez et de la gorge. (Souvenir Maisonneuve, p. 88). Ce médecin est décédé le 9 janvier 1932 âgé de 66 ans.

F.-X. Tessier — L'érudit docteur E.-P. Chagnon qui

accumule une précieuse documentation sur la médecine au Canada, a noté, entre autres faits, que le docteur F.-X. Tessier après avoir étudié à Québec s'en alla "prendre ses degrés au New York college". Il revint en 1820 à Québec et demanda sa "license". Doit-on conclure qu'il avait été diplômé aux États-Unis?

Ce Tessier s'occupa de journalisme puis de politique et il mourut relativement jeune en 1835. Il lui reste le mérite d'avoir édité en 1826-27, le *Journal de médecine*, première publication du genre au Canada.

E.-Z. MASSICOTTE

GÉNÉALOGIE PARTIELLE DE LA FAMILLE MIGNAULT

*Les descendants de Jean-Basile Mignault, marié,
en 1776, à Marie-Josephte Ledoux*

Emile Lauvrière, dans sa Tragédie d'un peuple (1) parle d'"un Mignault, échappé de ses chaînes de Georgie et qui retrouva sa femme dans Québec assiégée".

"Ce Mignault, que ne connaît pas, ou ne désigne pas autrement l'historien français, est parfaitement identifié. Prénommé Jean-Etienne, sa femme avait un nom d'assonnonance bien acadienne, Madeleine Cormier. Originaire de l'ancien Beaubassin, en Acadie, aujourd'hui Amherst, en Nouvelle-Écosse, Jean-Etienne est le trisaïeul de M. P.-B. Mignault, juge à la Cour suprême du Canada de 1918 à 1929." (2)

Fixé dans la province de Québec au lendemain de la capitulation de Montréal, Jean-Etienne Mignault et Madeleine Cormier eurent un fils, François, né à Bécancour — refuge d'Acadiens — en mai 1761. En octobre 1776, Jean-Etienne servait de témoin à son fils, Jean-Basile, qui épousait à St-Denis-sur-Richelieu, Marie-Josephte Ledoux. En

1778, il était parrain du fils aîné de ces derniers, Etienne. Il serait mort à l'Assomption — ou St-Jacques l'Achigan, autre refuge des Acadiens — après ou autour de 1780.

“Une respectable tradition de famille, transmise par la petite-fille même de Jean-Etienne, Sophie Mignault, 1802-1890, en religion, Soeur Saint-Bernard, supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame à deux reprises, en 1861, puis en 1882, veut que l'Acadien, Jean-Etienne, ait été le fils de Pierre, marié en Acadie vers 1720 et dont la femme est aujourd'hui inconnue. On le sait, dans le saccage fait à l'époque de la déportation, les premiers registres de l'état civil de l'Acadie furent détruits.” (2)

Ce Pierre Mignault serait le fils de Jean-Aubin Mignault, né à Québec en 1650 et qui fut amené par Leneuf de Lavallière en Acadie. Il se fixa à Beaubassin et il épousa en 1679, Anne Dugas, veuve de Charles Bourgeois, qui lui donna six fils (3).

Jean-Aubin était le fils aîné de Jean Mignault, ou Mignot-Chatillon, (4) originaire de Bagnaux, près Paris, et marié à Québec en 1648 à Louise Cloutier, l'une des filles de Zacharie Cloutier, venu du Perche au Canada, en 1634, avec Robert Giffard, le premier seigneur-colonisateur de la Nouvelle-France.

Sans mettre en ligne ses lignées maternelles, c'est trois siècles d'habitation française en Amérique que la famille Mignault pourra bientôt célébrer.

Le fils de l'Acadien exilé de 1755, prénommé Jean-Basile, était né à Beaubassin, en mai 1755 si l'on en croit l'âge qui lui est attribué à son acte de sépulture dressé le 20 juin 1832, par le fils même du défunt (5). Il épousa, comme on l'a vu, à St-Denis-sur-Richelieu, le 21 octobre 1776, Marie-Josephte Ledoux. Agriculteur à St-Denis, il eut la velleité, pendant la Révolution américaine, de combattre l'Anglais, à qui sa famille devait tant de mauvais souvenirs. Il s'enrôla avec les insurgés d'outre-45e.

En dépit des malheurs qui s'étaient abattus sur son berceau, Jean-Basile devait être singulièrement bien constitué et il bénéficiait, à coup sûr, d'une heureuse hérédité. Qu'on en juge plutôt par la remarquable descendance qu'il a laissée. On y distingue des hommes d'Eglise, des missionnaires,

des fondateurs d'institution, des éducateurs, des hommes de lois et d'éminents magistrats, des écrivains, de nombreux médecins, des agriculteurs — de ces chevaliers du sol, appelés depuis plus de deux siècles et plus à remplir les cadres de nos classes dirigeantes — des marchands, des législateurs, de probes artisans, des patriotes insurgés (1837), des artistes dont la plus grande diva de son temps, et quoi encore. Les descendants de Jean-Basile Mignault constituent une famille représentative, entre toutes, de la meilleure bourgeoisie canadienne-française du dernier siècle et du temps présent.

L'énumération qui suit, est nécessairement incomplète. Pour la clarté de l'exposé, nous tiendrons que Jean-Basile Mignault, 1755-1832, marié à Marie-Joseph Ledoux, représente la 5^e génération au Canada.

Ils avaient eu, à tout le moins, une fille et sept fils.

La première, Louise-Aurélie, épousa à Chambly en 1820, Louis Lagueur, avocat de Québec, et député de Dorchester de 1820 à sa mort en 1832.

Les fils sont :

VI^e génération — 1^{er}) ÉTIENNE, né à St-Denis, en 1778, eut pour parrain son grand-père, l'Acadien, Jean-Étienne. Marié à Rosalie Maheu, il fut maître de chapelle à St-Denis, de 1804 à 1813 (6). On lui connaît trois enfants :

VII^e génération — *Sophie*, précitée, en religion, Soeur St-Bernard; *Pierre*, médecin, qui exerça sa profession à Acton Vale, comté de Bagot; *Louis-Moïse*, marchand à Montréal, où il épousa en 1834, Anne Smith dont il eut :

VIII^e génération — *Roch-Moïse-Samuel*, né à Montréal en 1837, médecin qui exerça sa profession à Yamaska. Député du comté de Yamaska à la Chambre des Communes de 1891 à 1904.

VI^e génération — 2^e) PIERRE-MARIE, Né à St-Denis en 1784, ordonné prêtre (7) en 1812, missionnaire à Halifax — retour des choses! — de 1814 à 1817, et curé, 1817-1866, de Chambly, où il fut vicaire général des évêques de Montréal, de Boston, d'Albany et de Burlington. Desservant des Canadiens des États de New-York et du Vermont. Fondateur à Chambly d'un collège d'enseigne-

ment secondaire (1828) et d'un hôpital (1858). Décédé à Montréal en 1868. Il a sa statue à Chambly.

VIe génération — 3e) FRANÇOIS, marié à Marie Blanchard, marchand et maître de poste à St-Denis, impliqué dans l'affaire du lieutenant Weir (8) en novembre 1837, incarcéré en avril 1838, père, entre autres, de *Aurélie*, mariée à Chambly en 1836 à Louis Boyer (Poyer), 1793-1870, l'un des premiers millionnaires canadiens-français (9).

Le fils aîné d'Aurélie M. et Louis B. *Louis-Alphonse* Boyer, né à Montréal en 1839, député de Maskinongé à la Chambre des Communes de 1872 à 1877, fut le père, entre autres, de *Louis* Boyer, né à Montréal en 1872, avocat en 1896, juge à la Cour supérieure en 1924. Un autre, *Arthur*, né à Montréal en 1851, député de Jacques Cartier à l'Assemblée législative de Québec, 1884-1891, ministre du gouvernement Mercier, 1890-1891, fut sénateur du Canada de 1909 à sa mort en 1922.

VIe génération — 4e) JEAN-BAPTISTE, marié à Marie Blanchard, maître de forge à St-Denis, puis à Percé, dans le golfe en 1840, fabriquait des balles pour les patriotes de 1837 (10). Sa fille *Lucie*, 1822-1879, épousa à Chambly en 1841, Théodore Doucet, éminent notaire de Montréal. La fille de ces derniers, *Eugénie Doucet* épousa à Montréal en 1870, Frederick Middleton, longtemps commandant en chef de la milice canadienne, qui dirigea, à ce titre, l'expédition contre les Insurgés métis du Nord-Ouest en 1885, créé chevalier (*Sir*) de l'ordre de St-Michel et de St-George, major général, puis lieutenant-général, lors de sa retraite, en 1890, en Angleterre.

VIe génération 5e) JOSEPH-ÉDOUARD, 1798-1878, né et mort à St-Denis, fit ses études à Nicolet, commissionné notaire en 1822, exerça sa profession à St-Denis, pendant plus de cinquante ans. Il fut, comme son frère, Étienne, maître de chapelle. "Très belle voix d'alto", dit l'abbé Allaire (10). On le verra plus loin, le sens artistique a foisonné dans cette famille. Comme deux autres de ses frères, François et Jean-Baptiste, Joseph-Édouard fut l'un des insurgés de 1837. Il y fut même l'un des principaux lieutenants de Wolfred Nelson dans l'affaire de St-Denis (10).

Marié à Libère Ménard, il a laissé, entre autres, trois fils:

VIIe génération — 1) *Napoléon*, né à St-Denis en 1826, ordonné prêtre oblat en 1849, supérieur du collège, aujourd'hui Université d'Ottawa, 1850-1851, desservant des Canadiens à Worcester, Mass., — à remarquer le nom de cette ville — de 1851 à 1853, aumônier catholique du 84e régiment des armées du Nord pendant la guerre de Sécession, 1861-1865, décédé à St-Hyacinthe en 1895 (11).

2) *Charles-Arthur*, né à St-Denis en 1831, ordonné prêtre en 1854, curé en diverses paroisses du comté d'Argenteuil, 1854-1858, missionnaire dans le Wisconsin, 1858-1876, décédé à la Baie verte (Green Bay) en 1876 (11).

3) *Henri-Adolphe*, né à St-Denis en 1838, médecin en 1858, maire de St-Denis, 1870-1874, seigneur de St-Denis, 1877, major du 84e bataillon de la milice. Marié vers 1860 à Émélie Brodeur, fille de Timothée Brodeur, député de Bagot de 1854 à 1857, le Dr Henri-Adolphe Mignault fut le père, entre autres:

VIIIe génération — *Adolphe*, né à St-Denis en 1863, médecin en 1887, exerça sa profession à North Adams, Mass. depuis 1889;

Timothée, chirurgien dentiste, établi dans le Connecticut;

Arthur, né à St-Denis en 1866, licencié médecin aux E. U. en 1888 et dans la province de Québec en 1897, marié à sa petite cousine May Boyer, fille du sénateur Arthur Boyer, précité. L'un des fondateurs (1915) du fameux 22e bataillon et plus tard du 41e, commandant de l'hôpital stationnaire No 4 en Angleterre, puis de l'hôpital général de Saint-Cloud et de l'hôpital Laval à Joinville-le-Pont, en France le lieutenant-colonel Mignault fut créé, quelques années avant sa mort, brigadier général de la milice canadienne. Décédé à Montréal en 1937 (12).

VIe génération — 6e) *Basile*, épousa Rachel McCutcheon (dont la mère était née Dubuc) en 1826, à Chambly, où il était capitaine de milice en 1831. Un fils de Basile M. et Rachel McCutcheon;

VIIe génération — *Hector*, né en 1832, commissionné notaire en 1854, exerça sa profession jusqu'à 1875 à Lon-

gueuil où il est décédé le 2 janvier 1877. Il avait épousé Joséphine Wood.

Un autre, *Napoléon*, aussi commissionné notaire en 1854, exerça également sa profession à Longueuil jusqu'en 1877:

Enfin, une fille de Basile et Rachel M. *Mélina*, épousa à Montréal en 1846 Joseph-Marie Lajeunesse, maître de chapelle à Chambly, et la fille de ceux-ci, *Emma Lajeunesse*, 1852-1931, était universellement connue en son temps sous le nom de L'Albani (13).

VI^e génération — 7^e) LOUIS, marchand à Chambly, où il épousa, en 1816, Catherine Truchon-Léveillé.

VII^e génération — Son fils aîné, Louis, né en 1817, eut pour parrain le vainqueur de Chateauguay, le colonel Michel de Salaberry.

Une de ses filles, _____, épousa M. Thibaudeau, et fut l'aïeule de Trefflé Berthiaume, conseiller législatif de la province.

Un autre fils, *Joseph-Auspice*, né à Chambly en 1819, diplômé médecin de Harvard, Mass., en 1844, licencié dans la province de Québec en 1845, exerça sa profession à St-Augustin des Deux-Montagnes et à St-Benoit, où il mourut en 1902. Coroner du district de Terrebonne de 1859 à 1892, le Dr J.-A. Mignault avait épousé à St-Augustin en 1846, Sophie Crevier qui lui donna, entre autres:

VIII^e génération — *Pierre-Noël*, né à St-Augustin en 1849, licencié médecin en 1872, établi à Chrysler, Ont., de 1872 à 1880, puis à St-Augustin, de 1880 à sa mort en 1918. Successeur de son père comme coroner du district de Terrebonne en 1892, il avait épousé à Ste-Adèle de Terrebonne en 1872, Marie-Louise Lachaine, fille du Dr Benjamin L., et il fut le père, entre autres de:

IX^e génération — *Joseph*, né à Chrysler, Ont., 1874, ordonné prêtre en 1899, professeur de sciences naturelles à Ste-Thérèse, curé de St-Lambert, près Montréal, 1915-1925;

Gabrielle, mariée à J.-Achille Chaurette, notaire à St-Eustache;

Alfred, organiste à Montréal (14), marié à Montréal en 1924 à Irène Mongeau, père de deux fils, *Pierre* et *André* et deux filles, *Lise* et *France*;

Georges-A. (15) né à St-Augustin en 1881, fit ses études à Ste-Thérèse et à l'Université Laval. Licencié médecin en 1906. Directeur médical de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Décédé à Montréal en 1944. Épousa à Montréal en 1906 Yvonne Laurier, qui lui donna, entre autres, *Jean*, chirurgien-dentiste, capitaine au Corps médical de l'armée canadienne 1940-1945, marié à Montréal en 1943 à Raymond Racicot, dont un fils, *Hugue*.

Marquerite, mariée à Adhémar Grandchamp, et *Pauline*, mariée en 1935 à Me Jean-Marie Nadeau, du barreau de Montréal et mère de Pierre, Jacques et Jean Nadeau.

VII^e génération — Du mariage de Louis Mignault et Catherine Truchon-Léveillé était encore né à Chambly, le 27 août 1818. *Pierre-Basile*, qui, comme son frère, Joseph-Auspice, devint médecin. Il exerça sa profession dans les milieux franco-américains de la Nouvelle-Angleterre et s'établit à Worcester que desservait son cousin l'abbé Napoléon. En 1872, il se fixa à Montréal. Il y est décédé, paroisse Notre-Dame, le 12 juin 1897 et il fut inhumé à la Côte-des-Neiges. Le Dr P.-B. Mignault épousa Catherine O'Callaghan qui lui donna :

VIII^e génération — *Joseph*, ingénieur-chimiste, marié à Blanche Taché, père, entre autres, de :

IX^e génération — Charles, né à Montréal en 1893, admis au barreau de la province de Québec en 1918, fixé à Sherbrooke, où il a épousé en 1921, Jeanne Ledoux — autre retour des choses — fille du Dr Omer Ledoux (16) ;

Alexandre, licencié médecin en 1926, aussi établi à Sherbrooke ;

VIII^e génération — *Louis Daniel*, né en 1856, licencié médecin, 1880, longtemps secrétaire de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, dont il s'est fait l'historien (17), marié à Caroline Bertrand, fille du seigneur de l'Île Verte, décédé à Montréal le 24 août 1929 ;

Pierre-Basile, né à Worcester, Mass., le 30 septembre 1854, fils de P.-B. Mignault, médecin, originaire de Chambly, P.Q., et de Catherine O'Callaghan. Il étudia d'abord à Worcester. Il termina son cours classique au collège Ste-Marie de Montréal. Il obtint ses degrés de B.C.L., avec très grande distinction, à l'Université McGill, en 1877.

Admis au barreau en 1878, conseiller du roi en 1893, il a été syndic du barreau en 1905, bâtonnier de Montréal en 1906 et président de l'Association du barreau canadien, en 1906. Professeur de droit civil à l'Université McGill, il est l'auteur des ouvrages suivants: "Manuel de Droit parlementaire" (1888), "Code de procédure civile annoté" (1891), "Droit paroissial" (1892), "Le Droit civil canadien" (9 volumes). Élu en 1908 à la Société royale du Canada, il y donna quatre mémoires, en 1916, 1927, 1931 et 1936.

Membre de la Commission internationale conjointe des eaux limitrophes, en 1914, il devenait, en juillet 1918, juge à la Cour suprême du Canada. Il prit sa retraite en 1929.

Le 18 octobre 1888, il épousait Marie-Élisabeth, fille de Moïse Branchaud, avocat, de Beauharnois. Il a eu deux fils, Jean, docteur en médecine, et Maurice et une fille, Aline (madame John M. Mackinnon). Il est décédé à Montréal (Hôpital Ste-Justine) le 15 octobre 1945 après huit jours de maladie. Service à la Cathédrale de Montréal et inhumation à la Côte-des-Neiges (18).

JEAN-JACQUES LEFEBVRE

RÉFÉRENCES

- (1) Paris, Editions Bossard, 1923, tome 2, p. 497.
- (2) Me Armand Marin, *l'honorable Pierre-Basile Mignault*, Montréal, Fides, 1946, pp. 17 et 95.
- (3) Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique* et le Dr L.-D. Mignault, *Histoire de la famille Mignault*, notes manuscrites.
- (4) Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes-françaises*, vol. I, p. 432 et vol. VI, p. 29.
- (5) Registre de l'état civil de Chambly.
- (6) L'abbé J.-B.-A. Allaire, *St-Denis-sur-Richelieu*.
- (7) L'abbé J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, 1910, p. 386.
- (8) L.-O. David, *Les Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Beauchemin, 1936.
- (9) J. D. Bortwick, *History and Gazetteer of Montreal*, Montreal, 1892, p. 442.
- (10) L'abbé Allaire, *St-Denis*, op. cité.
- (11) L'abbé Allaire, *Le Dictionnaire du clergé*, op. cité.
- (12) Raphaël Ouimet, *Biographies canadiennes-françaises*, Montréal, 1922.
- (13) E.-Z. Massicotte, *Bulletin des Recherches historiques*, novembre 1931. Hélène Charbonneau, *L'Albani*, Montréal, s.d.
- (14) *Dictionnaire des musiciens canadiens*.
- (15) Raphaël Ouimet, *Biographies canadiennes-françaises*, Montréal, 1927, p. 56.
- (16) Raphaël Ouimet, *Biographies canadiennes-françaises*, 1925, p. III. "Le Devoir".
- (17) *L'Union médicale du Canada*, no spécial, octobre 1926.
- (18) "La Revue du Barreau de la province de Québec", novembre 1945, p. 512.

LES DÉPUTÉS AU DEUXIÈME PARLEMENT
DU BAS-CANADA

Leurs biographies

Les "DIX", qui nous ont donné depuis dix ans des travaux historiques si intéressants, ont accepté de publier les biographies des députés au premier parlement du Bas-Canada, par feu F.-J. Audet et moi-même, qui ont paru dans "La Presse" en 1927. Elles ont été revues, corrigées et considérablement augmentées. En lisant les épreuves du tome premier, je me suis demandé s'il n'y aurait pas lieu de faire le même travail pour les députés au deuxième parlement, quand ce ne serait que pour donner au public quelques-unes des biographies écrites par M. Audet, et, dont quelques-unes n'ont pas vu le jour. Parmi ces députés, un bon nombre, mais pas tous, ont eu leur biographe. Voici une liste de ces députés, chaque nom étant suivi de la mention de sa plus importante biographie, que je connaisse. Il m'en échappe peut-être.

DÉPUTÉS

BIOGRAPHIES

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| 1. <i>Alsopp</i> , Geo. Walters. | Pages trifluviennes. |
| 2. <i>Auldjo</i> , Alexander, | Députés de Montréal. |
| 3. <i>Bédard</i> , Pierre, | Premier parlement. |
| 4. <i>Bégin</i> , Charles (Dorch.) | Renseignements incomplets. |
| 5. <i>Bell</i> , Matthew, | Pages trifluviennes. |
| 6. <i>Bernier</i> , Frs (Devon) | Renseignements incomplets. |
| 7. <i>Black</i> , John, | Abbé Caron: B.R.H. |
| 8. <i>de Bonne</i> , Pierre-A., | Premier parlement. |
| 9. <i>Bouc</i> , Charles B., | Notions éparses. |
| 10. <i>Cherrier</i> , Benjamin, | Premier parlement. |
| 11. <i>Coffin</i> , Nath. (Bedford) | Renseignements. |
| 12. <i>Coffin</i> , Thomas, | Pages trifluviennes. |

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13. <i>Craigie</i> , John, | Pages trifluviennes. |
| 14. <i>Cuthbert</i> , James, | Turcotte, Conseil législatif, Audet: M.S.R.C.: Lessard, "L'Écho de Saint-Justin". |
| 15. <i>Dorion</i> , Nicolas, (Devon) | Presque rien. |
| 16. <i>Ducharme</i> , Jean-M., | Députés de Montréal. |
| 17. <i>Dumas</i> , Alexandre, | Audet: Avocats (inédit); J.-É. Roy, Histoire du notariat; P.-G. Roy, Avocats de la région de Québec. |
| 18. <i>Dunière</i> , Louis, fils, | Fils de député du 1er parlement. |
| 19. <i>Durocher</i> , Olivier, | Audet: Histoire de Contrecoeur (peu). |
| 20. <i>Éthier</i> , Joseph, | Audet: quelques lignes. |
| 21. <i>Fisher</i> , James, | Ahern: Notes pour servir à l'histoire de la médecine. |
| 22. <i>Foucher</i> , Louis C., | Députés de Montréal. |
| 23. <i>Grant</i> , William, | Premier parlement. |
| 24. <i>Guy</i> , Étienne, | Députés de Montréal. |
| 25. <i>Huot</i> , François, | Audet: B.R.H. |
| 26. <i>Jordan</i> , Jacob, fils, | Fils de député du 1er parlement. |
| 27. <i>Lacroix</i> , Hubert, | Premier parlement. |
| 28. <i>Lanaudière</i> , G. de | P.-G. Roy: La famille Tarieu de Lanaudière. |
| 29. <i>Lees</i> , John, | Pages trifluviennes. |
| 30. <i>Ménard-Lafontaine</i> , A., | Généalogie seulement. |
| 31. <i>Martineau</i> , Jérôme, | Tanguay (peu). |
| 32. <i>Menut</i> , Alexandre, | Audet: 33 B.R.H. |
| 33. <i>Millette</i> , Charles, | Peu. |
| 34. <i>Montour</i> , Nicolas, | Pages trifluviennes. |
| 35. <i>O'Hara</i> , Édward, | Premier parlement. |
| 36. <i>Panet</i> , Bonaventure, | Premier parlement. |
| 37. <i>Papineau</i> , Joseph, | Premier parlement. |
| 38. <i>Panet</i> , Jean-Antoine, | Premier parlement. |
| 39. <i>Paquet</i> , Ls (Cté Qué.) | Rien de certain. |
| 40. <i>Perinault</i> , Joseph, | Dép. de Montréal, Laprairie. |
| 41. <i>Perrault</i> , Jos. François, | P.B. Casgrain: Dép. Laprairie (J.-G. Lefebvre) |

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| 42. <i>Plante</i> , Joseph, | Audet: Mém. Soc. Royale, B.R.H. |
| 43. <i>Raby</i> , Aug. J., | Lejeune: Dictionnaire cana- dien (renseignement à cor- riger). |
| 44. <i>Rocheblave</i> , Ph. de | Premier parlement. |
| 45. <i>Salaberry</i> , Louis de | Premier parlement. |
| 46. <i>Sewell</i> , Jonathan, | Audet: Juges en chef. |
| 47. <i>Sirois</i> , Pascal, | Peu. |
| 48. <i>Taché</i> , Pascal, | P.-G. Roy: La famille Taché. |
| 49. <i>Têtu</i> , Félix, | Mgr Têtu: Les familles Têtu, etc. |
| 50. <i>Viger</i> , Denis, | Les députés de Montréal. |
| 51. <i>Viger</i> , Jacques, | Renseignements incomplets. Audet: B.R.H. |
| 52. <i>Viger</i> , Joseph, | Renseignements incomplets. Audet: B.R.H. |
| 53. <i>Young</i> , John, | Premier parlement. |

On le voit, une quinzaine de ces députés n'ont jamais, que je sache, été l'objet d'une biographie complète. C'est à ceux-là surtout que je m'intéresse pour le moment.

Ceux qui donnent le plus de mal sont ceux qui ont des homonymes. Ainsi, Louis Paquet, qui fut député de la basseville de Québec de 1796 à 1804, a tant d'homonymes qu'il est difficile de savoir si un renseignement s'applique au député ou à un autre. Il en est de même de Nicolas Dorion, député de Devon (L'Islet) et de Charles Bégin, député de Dorchester.

Ceux qui possèdent des renseignements sur ces députés — les oubliés surtout — seraient bien aimables de les publier dans le Bulletin, ou de me les adresser au Palais de Justice de Montréal. Je les en remercie d'avance.

E. FABRE-SURVEYER

LES OFFICIERS CANADIENS À LA LOUISIANE

Sous le régime français, les officiers des troupes de la marine privilégiés, c'est-à-dire ceux qui avaient le plus d'influence, servaient dans la Nouvelle-France. Les autres étaient envoyés dans les garnisons lointaines, en Acadie, à l'île Royale ou encore en Louisiane.

Nous voyons par une liste officielle de 1730 qu'il y avait alors à la Louisiane huit officiers d'état major, huit capitaines, sept lieutenants, sept lieutenants en second, sept enseignes, quatre officiers à la demi-paie, et, en outre, deux officiers sans appointements.

Combien parmi ces quarante-trois officiers étaient Canadiens français ou appartenaient aux troupes de la Nouvelle-France?

Nous en trouvons neuf :

Saint-Denis, commandant à Natchitoches.

Saint-Ange, commandant aux Illinois.

Vincennes, commandant à Ouabache.

Chevalier de Noyan, capitaine à la Nouvelle-Orléans.

Petit de Levilliers, lieutenant à la Nouvelle-Orléans.

M. de Vassan, lieutenant en second aux Illinois.

Ste-Thérèse de Langloiserie, enseigne à la Nouvelle-Orléans.

Saint-Ange fils, enseigne aux Illinois.

Grandpré, enseigne à la Nouvelle-Orléans.
